



Indic[®]

Contient : 210 g/l de colorant CI acide bleu 9*
N° d'AMM : 8800809
Concentré soluble (SL)

Adjuvant pour bouillies phytosanitaires **Colorant momentané**

Description

Indic est un colorant bleu indicateur des traitements phytosanitaires.

Utilisable en mélange avec de nombreux désherbants homologués en espaces verts de notre gamme. Il est sélectif des arbres et arbustes d'ornement et des gazons.

Indic est également compatible avec la plupart des fongicides et insecticides de notre gamme (nous consulter).

Indic est un colorant bleu très concentré momentané car il disparaît à la pluie, lors de l'arrosage ou simplement à la lumière du jour (72 h) par temps sec.

La présence de ce marqueur facilite les traitements et les rend plus sûrs en visualisant l'application.

Il permet d'éviter les surdosages et les manques lors de la pulvérisation.

Mode d'action

Colore en bleu les bouillies.

Homologation

• Dose(s) et usage(s) autorisé(s)

La dose homologuée est de : **0,125 l/hl.**

• Champ d'activité

Très utile aussi bien pour les traitements des grandes surfaces, des surfaces irrégulières ou vallonnées, que pour les traitements ponctuels des petites surfaces.

Indic peut être utilisé sur golfs, terrains de sport, pelouses d'ornement, espaces verts urbains, zones herbeuses et bords d'autoroutes, zones non cultivées, allées, trottoirs.

Préparation

• Préparation de la bouillie

Avant de démarrer le traitement, il est indispensable de vérifier le bon fonctionnement du pulvérisateur et de faire son étalonnage.

De plus, le calcul de la surface à traiter permet de connaître la quantité de bouillie à préparer et de ne pas avoir d'excédents à éliminer en fin de traitement.

Pulvérisateur porté ou tracté, bouillie préparée dans la cuve :

- Remplir aux 3/4 d'eau la cuve du pulvérisateur.
- Agiter le bidon et verser la dose nécessaire.
- Terminer le remplissage et mettre en agitation.
- Maintenir en agitation durant tout le traitement.

Compatibilité

Indic est compatible avec la plupart des herbicides de notre gamme :

- herbicides sélectifs gazon
- herbicides PJT et DT
- herbicides sélectifs des arbres et arbustes d'ornement.

Indic est également compatible avec d'autres herbicides homologués en espaces verts.

Néanmoins compte tenu de la multiplicité des formulations des produits d'autres sociétés, il est conseillé d'effectuer un test préalable, la responsabilité finale du mélange incombant à l'utilisateur.

Traitement

• Dose(s) Recommandée(s)

La quantité d'**Indic** nécessaire pour un bon marquage dépend des conditions locales, de la bouillie et de la qualité de l'eau, de la hauteur, la densité et la couleur de la végétation ainsi que la quantité de bouillie appliquée.

Dans le cas d'application sur sol nu ou peu enherbé, une dose de **50 à 75 ml d'Indic/hl de bouillie** est habituellement suffisante.

Sur gazon, selon la couleur et la hauteur, la dose d'utilisation se situe de **75 à 125 ml d'Indic /hl de bouillie**.

Matériel utilisé	Quantité de bouillie	Produit Dose
Pulvérisateur tracté ou porté	100 l	50 à 125 ml
	300 l	150 à 375 ml
	500 l	250 à 625 ml
Pulvérisateur à dos	5 l	2,5 à 6,25 ml
	10 l	5 à 12,5 ml
	20 l	10 à 25 ml

N.B. : Selon la qualité du marquage obtenu, ajouter si nécessaire une quantité complémentaire d'**Indic** afin d'obtenir un marquage plus visible.

Recommandations particulières

Ne pas employer **Indic** sur des dalles poreuses et les pierres de couleur claire (la coloration pourrait se maintenir plusieurs jours).

Classement Santé

Sans classement.

Stockage

Se référer à la Fiche de Données de Sécurité du produit, disponible sur simple demande et sur www.club-vert.com

Les indications d'emploi inscrites sur nos notices et étiquettes sont établies d'après les résultats d'essais officiels et privés qui se sont montrés les plus constants dans la pratique. Elles ne constituent pas de règles absolues, mais des recommandations générales qui doivent être adaptées au cas particulier de tout traitement, en raison de nombreux facteurs qui échappent à notre contrôle, tels que nature du sol local, variétés végétales, conditions atmosphériques particulières, matériel et conditions d'application. Aussi nous déclinons toute responsabilité quant aux résultats et conséquence de cette adaptation, même à défaut de contre-indications.

L'utilisation, en dehors de notre contrôle, laisse au compte de l'utilisateur les risques éventuels inhérent au stockage, à l'emploi et à la manipulation de nos produits. En outre, l'utilisateur doit également s'assurer, en cas de traitements successifs, de la compatibilité des produits utilisés. De ce fait, notre responsabilité est expressément limitée à la fourniture de spécialités contrôlées, légalement autorisées à la vente et conformes à la formule indiquée sur l'emballage.

® Marque déposée du Groupe Bayer

* Colorant CI acide blue 9 : substance active brevetée d'une filiale du groupe Zeneca

Fiche créée en Mai 2000 - Mise à jour 02/05.
PMG- 6900

Bonnes pratiques

• au cours du stockage

- Conserver le produit dans son emballage d'origine, dans des locaux fermés à clé, à l'écart de tout aliment et boisson y compris ceux pour animaux et hors de portée des enfants. Les locaux doivent être frais et ventilés.

• au cours de l'emploi

- ne préparer que la quantité de bouillie nécessaire.
- porter des vêtements, des gants et des lunettes de protection.
- ne pas boire, ne pas manger, ne pas fumer pendant l'utilisation.
- en cas de contact ou de projections accidentelles, se laver immédiatement. En cas d'irritation ou de malaise appeler un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
- lors du remplissage de la cuve, rincer soigneusement (3 fois) les bidons vides et vider l'eau de rinçage dans la cuve ; les égoutter, les percer et les éliminer selon la législation en vigueur.

Pour les bidons plastiques rigides de 0 à 25 litres, il existe une collecte ADIVALOR ; vous renseigner auprès de votre distributeur.

- traiter en absence de vent.
- ne pas pulvériser trop près des cours d'eau, de plans d'eau, de canaux d'irrigation.
- ne jamais vider les fonds de cuve dans un égout, une cour, un fossé ou près d'un point d'eau.
- pulvériser les fonds de cuve et les eaux de rinçage sur une surface perméable traitée après les avoir dilués 5 fois pour éviter le surdosage.

Sécurité

Avant toute utilisation, lire attentivement l'étiquette. Respecter les précautions d'emploi.

Conditionnement

Bidon de 1 l, réemballé par 6.



Bayer Environmental Science
A business group of Bayer Cropscience
16, rue Jean-Marie Leclair
CP 106
69266 LYON Cedex 09
Au Capital de 4 138 127 067,00 €
N° de Siren : 399 127 067 RCS LYON

ESPACES VERTS
Tel : 04.72.85.42.93
Fax : 04.72.85.42.89

www.club-vert.com
L'ESPACE WEB DES ESPACES VERTS